

DOSSIER DE PRESSE

## Aménagement de la RN88 entre l'A75 et Barjac

Concertation préalable du 1<sup>er</sup> juin au 12 juillet 2026

Projet porté par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie,  
sous l'autorité du Préfet de la région Occitanie

## EN BREF

LE PROJET	LA CONCERTATION
<p>~<b>16 km</b> de RN88 à aménager entre l'A75 (échangeur n°39.1) et Barjac, en Lozère</p> <p><b>5 objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- améliorer la desserte de Mende et soutenir le développement du territoire ;</li> <li>- réduire et fiabiliser les temps de parcours en limitant les ralentissements et les variations de vitesse ;</li> <li>- améliorer les conditions de circulation grâce à la création de possibilités de dépassement sécurisées ;</li> <li>- renforcer la sécurité des usagers et des riverains ;</li> <li>- améliorer le cadre de vie des habitants situés à proximité de la RN88 actuelle.</li> </ul> <p><b>4 scénarios d'aménagement</b> soumis à concertation</p>	<p><b>6 semaines</b> du 1er juin au 12 juillet 2026</p> <p><b>Une garante indépendante</b>, Sophie Giraud, désignée par la Commission nationale du débat public (CNDP)</p> <p><b>5 réunions publiques</b> + permanences de la DREAL dans les 8 communes concernées</p> <p><b>1 dossier consultable</b> dans les mairies, à la préfecture et sur le site internet <a href="https://rn88-a75-barjac.fr/">https://rn88-a75-barjac.fr/</a></p>
COMMENT PARTICIPER ?	ET APRÈS ?
<p><b>En s'exprimant lors d'une des réunions publiques</b></p> <p><b>En venant rencontrer les agents de la DREAL lors d'une de leurs permanences</b></p> <p><b>En s'exprimant par écrit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>En ligne :</b> <a href="https://rn88-a75-barjac.fr/">https://rn88-a75-barjac.fr/</a></li> <li>- <b>Par courriel :</b> <a href="mailto:amenagement-rn88@mail.registre-numerique.fr">amenagement-rn88@mail.registre-numerique.fr</a></li> <li>- <b>Par courrier :</b> DREAL Occitanie – Direction Transports 520, allée Henri II de Montmorency 34 000 Montpellier</li> <li>- <b>Sur un registre en mairies et en préfecture</b></li> </ul>	<p>Bilan de la garante CNDP dans le mois suivant la fin de la concertation</p> <p>Mémoire en réponse de la DREAL Occitanie dans les deux mois suivants</p> <p>Poursuite des études sur le scénario privilégié et procédures réglementaires</p>

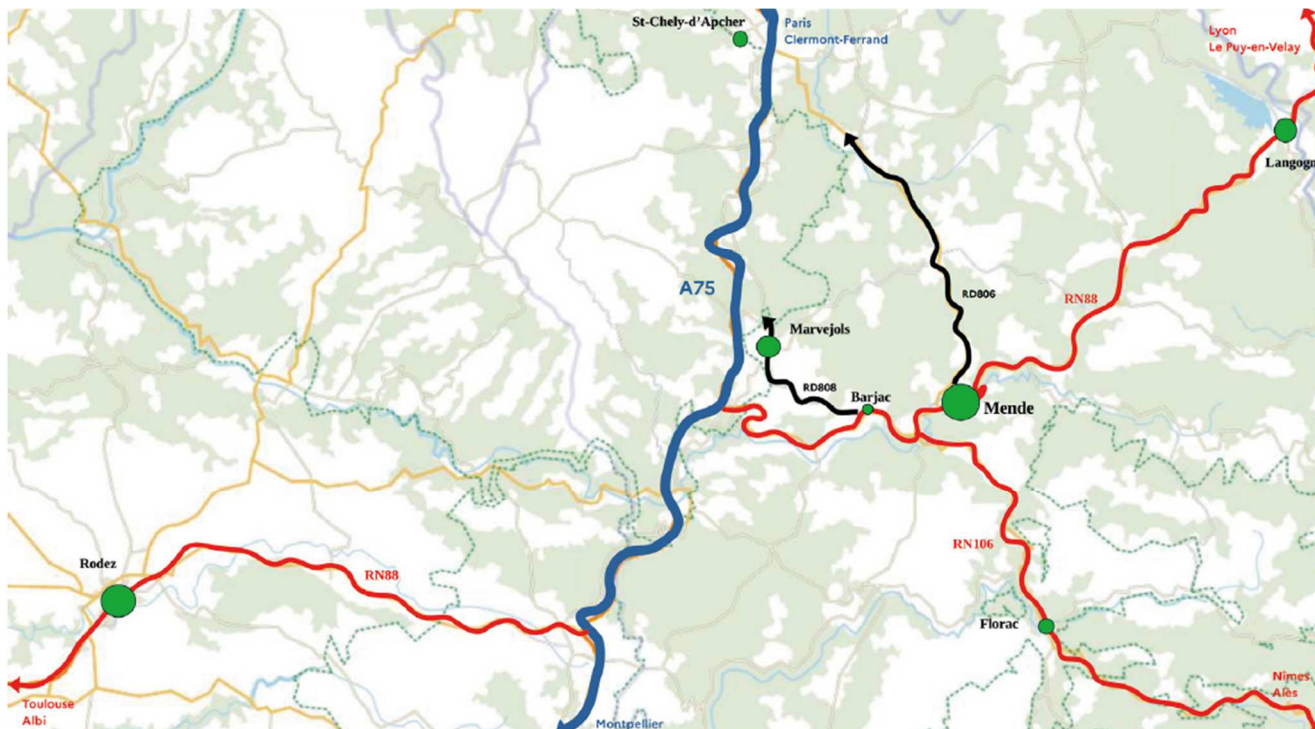
---

## Table des matières

EN BREF .....	2
01 LA RN88 EN LOZÈRE, UN AXE STRUCTURANT À AMÉNAGER .....	4
Des premières études jusqu'à la définition de scénarios .....	4
L'état actuel de la section .....	5
02 UN TERRITOIRE RURAL AUX ENJEUX MULTIPLES .....	6
Un bassin de vie centré sur Mende .....	6
Des enjeux environnementaux élevés .....	6
03 QUATRE SCÉNARIOS SOUMIS À LA CONCERTATION .....	7
Quel aménagement pour la RN88 entre l'A75 et Barjac ? .....	7
Description des quatre scénarios d'aménagement .....	7
Scénario 1 Aménagement sur place (ASP) .....	7
Scénario 2 Sud .....	7
Scénario 3 Nord — Variante A .....	8
Scénario 4 Nord — Variante B .....	8
04 UNE CONCERTATION PRÉALABLE AVEC GARANT .....	10
Les réunions publiques — juin 2026 .....	10
Les permanences du maître d'ouvrage .....	10
Les attentes du maître d'ouvrage .....	10
Comment contribuer ? .....	11
05 LES SUITES DE LA CONCERTATION .....	12

## 01 LA RN88 EN LOZÈRE, UN AXE STRUCTURANT À AMÉNAGER

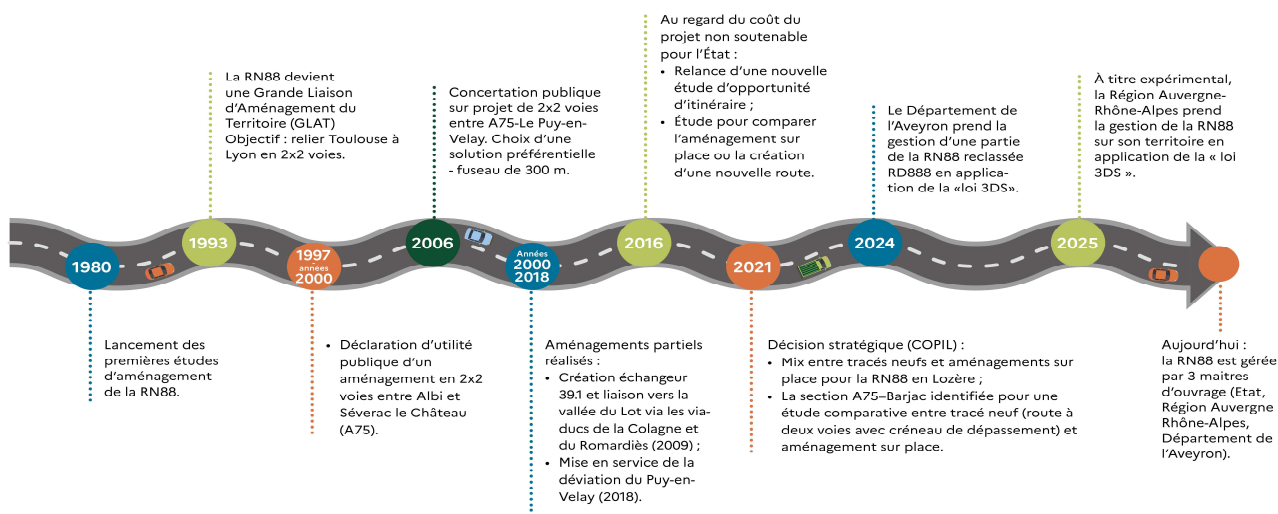
Mende est la seule préfecture d'Occitanie actuellement non connectée directement par un axe routier modernisé. Son accès depuis l'A75 repose sur la RN88, présentant une accumulation de contraintes pour la circulation (passages à niveau, virages serrés, carrefours accidentogènes et traversées de villages). L'État, maître d'ouvrage de la RN88 en Lozère mène la réflexion sur la modernisation d'une section de 16 kilomètres située entre l'échangeur n°39.1 de l'A75 et Barjac.



*Un réseau routier structurant*

### Des premières études jusqu'à la définition de scénarios

En 1993, la RN88 constituant l'axe Toulouse-Lyon, est reconnue Grande Liaison d'Aménagement du Territoire (GLAT). La réflexion initiale sur l'aménagement en profil 2x2 voies de la section A75-Le Puy en Velay n'a pas été poursuivie en raison de son coût et afin de répondre aux principes édictés par le Grenelle de l'environnement. À la suite des études complémentaires menées par l'État, la priorité d'une modernisation de la section entre l'A75-Barjac a été confirmée en 2021. L'État et les partenaires financiers ont pris la décision de mener une étude comparative des scénarios d'aménagement de cette section pour la moderniser en une route bidirectionnelle avec créneaux de dépassement, plus proportionnée au niveau de trafic et moins contraignante pour les enjeux environnementaux et agricoles locaux.



Historique du projet RN88 A75–Barjac, des années 1980 à aujourd’hui — Source : DREAL Occitanie

## L'état actuel de la section

Sur les 16 kilomètres concernés, deux portions coexistent. La première (2,5 km depuis l’A75, mise en service en 2009) offre un bon niveau de service. La seconde (14 km jusqu’à Barjac) est l’itinéraire historique dans le fond de vallée du Lot : virages serrés, quatre passages à niveau limitant la vitesse à 50 km/h, accotements insuffisants, traversées de villages. Cette hétérogénéité dégrade la lisibilité de l’itinéraire.

### LES CINQ OBJECTIFS DU PROJET

- **améliorer la desserte de Mende** et soutenir le développement du territoire ;
- **réduire et fiabiliser les temps de parcours** (gain estimé de 2 à 5 minutes sur les 14 à 15 minutes actuellement observées) en limitant les ralentissements et les variations de vitesse ;
- **améliorer les conditions de circulation** grâce à la création de possibilités de dépassement sécurisées ;
- **renforcer la sécurité** des usagers et des riverains de la route actuelle ;
- **améliorer le cadre de vie des habitants** situés à proximité de la RN88.

## 02 UN TERRITOIRE RURAL AUX ENJEUX MULTIPLES

La Lozère est un département de moyenne montagne avec une habitation diffuse. Dans ce contexte, la voiture individuelle reste le mode de transport dominant et la RN88 constitue l'artère structurante du territoire.

### Un bassin de vie centré sur Mende

La zone concernée par le projet regroupe environ 50 000 habitants répartis dans trois communautés de communes. Mende concentre 25 % de la population totale et 40 % des emplois. Les principaux employeurs y sont le Conseil départemental et le Centre Hospitalier. Le territoire compte plus d'emplois que d'actifs, signe de son attractivité.

L'offre de transports collectifs reste limitée avec au maximum cinq trajets par jour pour deux lignes de car et un aller-retour pour l'offre ferroviaire. Les caractéristiques de la ligne limitent fortement son exploitation. La voiture et donc la RN88 restent indispensables à la mobilité quotidienne.

Le secteur touristique est par ailleurs dynamique avec plus de six millions de nuitées par an sur l'ensemble du territoire.

### Des enjeux environnementaux élevés

Le territoire d'étude traverse la vallée du Lot et les avant-causses, d'une grande richesse naturelle. Il est concerné par des zonages Natura 2000, des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) et se situe en partie dans la zone tampon du patrimoine mondial UNESCO « Causses et Cévennes ».

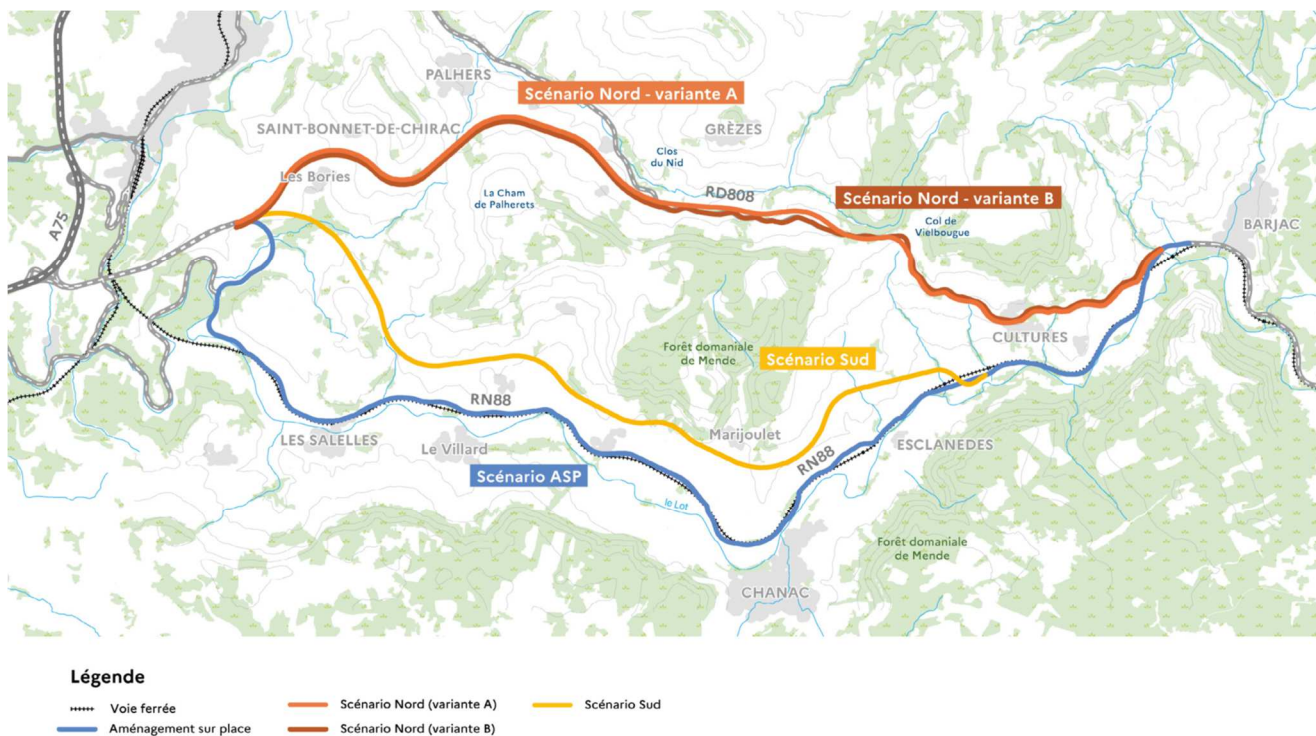
#### ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

- **Eaux souterraines** : vulnérabilité karstique forte, 18 captages d'eau potable dans l'aire d'étude
- **Risques naturels** : inondations du Lot en fond de vallée, mouvements de terrain vers Barjac
- **Biodiversité** : Zone Spéciale de Conservation « Falaises de Barjac et Causse des Blanquets », ZNIEFF de types 1 et 2
- **Patrimoine** : zone tampon UNESCO, monuments historiques, zones de présomption archéologique
- **Agriculture** : présence importante de terres agricoles (prairies, élevage) sur les fuseaux envisagés

## 03 QUATRE SCÉNARIOS SOUMIS À LA CONCERTATION

### Quel aménagement pour la RN88 entre l'A75 et Barjac ?

Dans le cadre des études menées par l'État, avec le concours financier de la Région Occitanie, quatre scénarios ont été élaborés par la DREAL Occitanie avec le bureau d'études Egis. Chacun présente des caractéristiques propres en matière de performance, de coût, d'impact sur l'environnement et sur l'agriculture.



Vue de synthèse des quatre scénarios d'aménagement envisagés — Source : DREAL Occitanie

### Description des quatre scénarios d'aménagement

#### Scénario 1 Aménagement sur place (ASP)

Ce scénario consiste à améliorer la route existante sans créer de tracé neuf. Il prévoit la suppression de trois passages à niveau, la sécurisation de neuf carrefours et la création d'un créneau de dépassement dans le sens Mende – A75 (570 m). Estimé à environ 65 M€, il est celui qui impacte le moins de foncier agricole et génère le moins d'impact sur les milieux naturels. En contrepartie, le trafic se maintient en traversée des villages et le gain de temps reste limité.

La liste des aménagements proposés est modulable. Selon les retours lors de la concertation, d'autres aménagements pourraient remplacer ou s'ajouter à ceux proposés.

#### Scénario 2 Sud

Tracé neuf de 10,3 km contournant les reliefs par le sud, avec quatre viaducs (Romardiès 350 m, Chabanes 630 m, Marijoulet 620 m, franchissement de la voie ferrée et de la RN88 actuelle). Estimé entre 350 et 425 M€, il offre les meilleures performances fonctionnelles (temps de parcours, confort), mais il présente les impacts les plus marqués sur le paysage, l'environnement et l'agriculture, et génère le volume de déblais le plus élevé (1,5 million de m<sup>3</sup>).

### Scénario 3 Nord — Variante A

Tracé neuf de 8,85 km passant au nord de la vallée, avec réutilisation de 3,7 km de la RD808 réaménagée. Il ne nécessite aucun grand ouvrage d'art. Son montant est estimé entre 125 M€ et 140 M€. Le gain de temps sur le parcours est de 4 à 5 minutes par rapport à la situation actuelle. Le volume de déblais excédentaires devant être évacués est estimé à 150 000 m<sup>3</sup>. Ce scénario impacte les terres agricoles au nord du secteur et des pentes moyennes relativement importantes (environ 4 %) du fait de la topographie du site.

### Scénario 4 Nord — Variante B

Tracé mixte combinant 5,7 km de tracé neuf (même fuseau que la variante A) et 6,5 km de RD808 réaménagée. Estimé entre 110 et 115 M€, c'est le scénario en tracé neuf au coût le plus contenu. Le volume de déblais excédentaires est de l'ordre de 500 000 m<sup>3</sup>. Le niveau de service est légèrement inférieur à la variante A sur la section RD808 réutilisée.

Critère	Scénario 1 Aménagement sur place	Scénario 2 Variante Sud	Scénario 3 Variante Nord A	Scénario 4 Variante Nord B
Linéaire total	~16 km (0 km neuf)	13–14 km (10,5 km neuf)	12–13 km (8,8 km neuf)	12–13 km (5,7 km neuf)
Temps de parcours	13 min	10 min	10-11 min	11 min
Coût estimé	~65 M€	350–425 M€	125–140 M€	110–115 M€
Ouvrages d'art importants	Aucun	4 grands viaducs	Aucun	Aucun
Créneaux de dépassement	1	5	4	4
Equilibre des terres (matériaux)	Déficit de 60 000 m <sup>3</sup>	Excès de 1 500 000 m <sup>3</sup>	Excès de 150 000 m <sup>3</sup>	Excès de 500 000 m <sup>3</sup>
Impact environnemental	Limité	Très Élevé	Elevé	Modéré

Ces photomontages permettent de visualiser une idée, mais ne correspondent pas à une représentation exacte du réel.

Exemple d'intervention dans le cadre du scénario aménagement sur place : dénivellation du passage à niveau de la gare de Chanac — Source : Egis





**Photomontage – Saint-Bonnet de Chirac**

*Ces photomontages permettent de visualiser une idée, mais ne correspondent pas à une représentation exacte du réel.*

*Photomontage d'insertion du scénario Nord dans le secteur de Saint-Bonnet-de-Chirac — Source : Egis*

## 04 UNE CONCERTATION PRÉALABLE AVEC GARANT

Entre le 1<sup>er</sup> juin et le 12 juillet 2026, le public est invité à s'informer sur le projet et ses variantes, poser des questions et exprimer son point de vue. Afin de garantir la neutralité et la transparence de la démarche, l'État s'est engagé volontairement dans une concertation avec garant désigné par la **Commission nationale du débat public (CNDP)**. La garante indépendante désignée est **Mme Sophie Giraud**. Elle veille à la transparence, à l'équité et à la sincérité des échanges.

### Les réunions publiques — juin 2026

Cinq réunions publiques sont programmées, ouvertes à tous

#### 4 RÉUNIONS PUBLIQUES de présentation du projet et d'échanges

- **Mercredi 3 juin — 20h00** Salle polyvalente de Chanac
- **Mercredi 10 juin — 20h00** Salle des fêtes de Grèzes
- **Judi 11 juin — 17h00** Salle Urbain V, 10 chemin de Saint Ilpide de Mende
- **Judi 11 juin — 20h30** Salle communale d'Esclanèdes

#### 1 RÉUNION PUBLIQUE À MI-CONCERTATION pour échanger sur les premiers retours

- **Mercredi 24 juin — 20h00** Salle des fêtes de Barjac

### Les permanences du maître d'ouvrage

Une permanence est organisée dans chacune des huit communes citées : Saint-Bonnet-de-Chirac, Palhers, Grèzes, Les Salelles, Chanac, Esclanèdes, Cultures et Barjac. Le calendrier détaillé est disponible sur le site du projet.

### Les attentes du maître d'ouvrage

Les principales questions auxquelles la concertation doit répondre sont :

- |  |
|--|
| - Les objectifs du projet formulés répondent-ils à vos attentes ?          |
| - Est-ce que les scénarios proposés répondent aux objectifs énoncés ?      |
| - Quelles améliorations pourraient être apportées aux scénarios proposés ? |

## Comment contribuer ?

### TOUTES LES MODALITÉS DE PARTICIPATION

- Sur le registre numérique accessible via le site internet du projet : <https://rn88-a75-barjac.fr/>
- Par courriel : [amenagement-rn88@mail.registre-numerique.fr](mailto:amenagement-rn88@mail.registre-numerique.fr)
- **Registres papiers** : en mairies, en préfecture et lors de toutes les réunions publiques et permanences de la DREAL
- **Par courrier** : DREAL Occitanie – Direction Transports, 520, allée Henri II de Montmorency, 34 000 Montpellier

#### Une offre diversifiée de participation

La concertation préalable se déroule pendant 6 semaines du 1<sup>er</sup> juin au 12 juillet 2026.

#### Communiquer sur la concertation

Afin de favoriser une large participation du public, des riverains, des associations locales et de toutes les personnes concernées, le maître d'ouvrage a mis en place un large dispositif de communication pour informer de la tenue d'une concertation préalable et encourager chacun à y prendre part.

Outre les avis publiés au minimum 15 jours avant le début de la concertation sur le site [rn88-a75-barjac.fr](https://rn88-a75-barjac.fr) et dans les annonces légales des journaux Midi libre et La Lozère Nouvelle, un dispositif complémentaire est mis en place :



**Des affiches d'information** sur les modalités de la concertation fournies aux maires concernés



**Une plaquette d'information** mise à disposition en mairies et dans les commerces de proximité



**Un site internet dédié au projet**



**Des spots radio**



Site web  
[rn88-a75-barjac.fr](https://rn88-a75-barjac.fr)

#### S'informer sur le projet

Le dossier présente le projet soumis à la concertation, son contexte, ses caractéristiques, ses objectifs, une comparaison des scénarios et les modalités de concertation. Il est consultable :



**En ligne** sur l'espace numérique d'information et de participation du projet : [rn88-a75-barjac.fr](https://rn88-a75-barjac.fr)



**Sur les lieux de concertation**, lors des réunions publiques et permanences du maître d'ouvrage



**Dans les mairies des communes concernées** (Saint-Bonnet de Chirac, Palhers, Grèzes, Les Salelles, Chanac, Esclanèdes, Cultures, Barjac) et en Préfecture de la Lozère.

#### Des permanences du maître d'ouvrage

Pour échanger avec l'équipe projet

Une par commune concernée (Saint-Bonnet de Chirac, Palhers, Grèzes, Les Salelles, Chanac, Esclanèdes, Cultures, Barjac), une à Mende et plus si besoin.

Pour les modalités : [rn88-a75-barjac.fr](https://rn88-a75-barjac.fr)



#### Donner son avis ou poser des questions

**En ligne sur le site dédié :**  
[rn88-a75-barjac.fr](https://rn88-a75-barjac.fr)



**Par mail :**  
[amenagement-rn88@mail.registre-numerique.fr](mailto:amenagement-rn88@mail.registre-numerique.fr)



**Les registres papiers**, disponibles en mairies à la préfecture de la Lozère et lors des réunions publiques et des permanences du maître d'ouvrage



**Par courrier :**  
 DREAL Occitanie, direction transports  
 520 allée Henri II de Montmorency, CS 69007  
 34064 Montpellier Cedex 2

#### 5 réunions publiques



Pour découvrir le projet et échanger les points de vue

- **Mercredi 3 juin** à 20h00 à la salle polyvalente de Chanac ;
- **Mercredi 10 juin** à 20h00 à la salle des fêtes de Grèzes ;
- **Jeudi 11 juin** à 17h00 à la salle URBAIN V à Mende ;
- **Jeudi 11 juin** à 20h30 à la salle communale d'Esclanèdes ;
- **Mercredi 24 juin** à 20h00 à la salle des fêtes de Barjac.

Synthèse du dispositif de participation — Source : DREAL Occitanie

## 05 LES SUITES DE LA CONCERTATION

La concertation préalable est la première étape d'élaboration du projet pour en confirmer l'opportunité. Ses résultats orienteront la décision de l'État sur le choix du projet à poursuivre.

### LES ÉTAPES CLÉS APRÈS LA CONCERTATION

#### Avant mi-août 2026 — Bilan de la garante CNDP

Sophie Giraud publie un bilan des arguments exprimés par le public. Ce bilan est rendu public sur le site de la concertation et sur le site de la CNDP.

#### Avant mi-octobre 2026 — Mémoire en réponse de la DREAL Occitanie

La DREAL Occitanie publie les enseignements tirés de la concertation

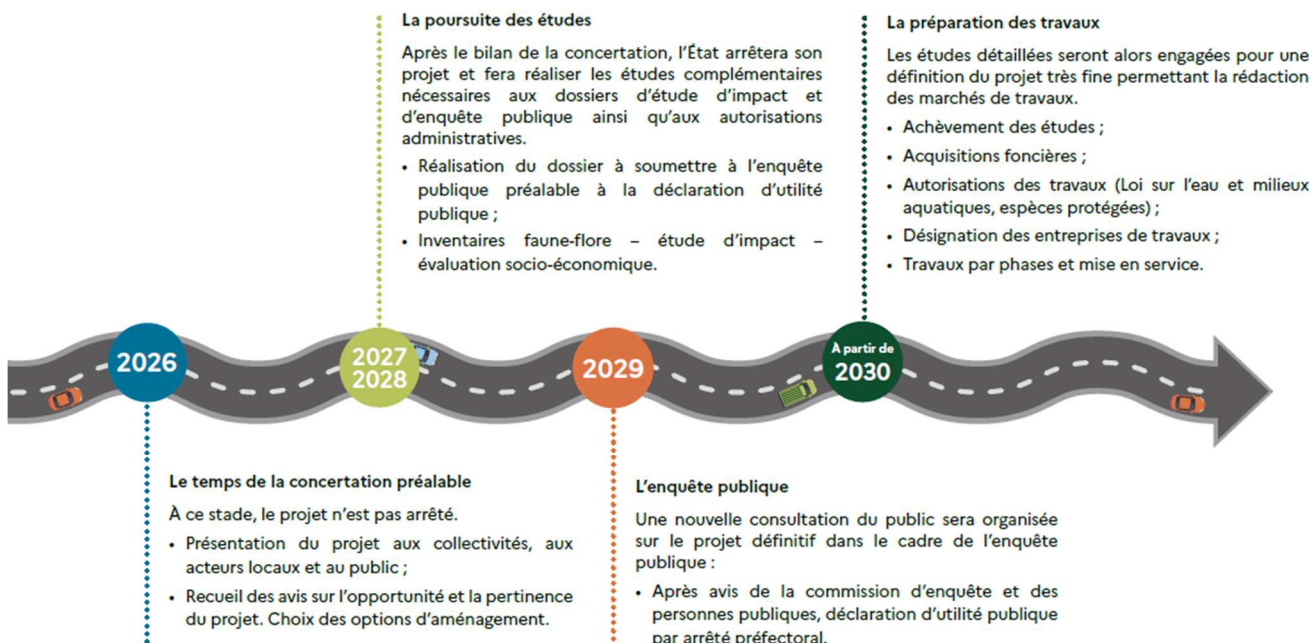
#### 2027–2029 — Approfondissement des études

Études techniques, environnementales et socioéconomiques approfondies sur le scénario retenu. Préparation de la déclaration d'utilité publique (DUP) et des autorisations environnementales.

#### À partir de 2030 — Enquêtes publiques et travaux

Enquête publique, autorisations réglementaires, puis démarrage des travaux sous réserve des décisions de l'État et des financements disponibles.

La réalisation d'une opération routière est un processus long et complexe comprenant différentes étapes de réalisation. Les études techniques occupent une part importante dans le déroulement du projet. Elles permettent d'avoir une connaissance de plus en plus précise du projet, afin de permettre les arbitrages validés par les autorisations administratives qui les concluent, à l'issue de plusieurs phases de concertations



Du lancement des études aux travaux — Source : DREAL Occitanie

---

## CONTACTS ET INFORMATIONS PRATIQUES

### *Maître d'ouvrage*

DREAL Occitanie

1 place Émile Blouin CS 10008

31 952 Toulouse Cedex 9

[dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr)

### *Site du projet*

<https://rn88-a75-barjac.fr/>

Dossier de concertation, calendrier des rencontres, formulaire de contribution, actualités

### *Contacts presse*

**PRÉFECTURE DE LA RÉGION OCCITANIE**

**Delphine AMILHAU – 06 70 85 30 75**

[service-presse@occitanie.gouv.fr](mailto:service-presse@occitanie.gouv.fr)

**DREAL OCCITANIE**

**Claire PORTET – 06 70 41 05 75**

[claire.portet@developpement-durable.gouv.fr](mailto:claire.portet@developpement-durable.gouv.fr)

---

## LE DOSSIER DE CONCERTATION

Le dossier de concertation, qui présente l'ensemble du projet, les scénarios et leurs caractéristiques, est disponible : en ligne sur <https://rn88-a75-barjac.fr/>, dans les mairies des communes concernées : Saint-Bonnet-de-Chirac, Palhers, Grèzes, Les Salelles, Chanac, Esclanèdes, Cultures, Barjac, en préfecture de la Lozère et sur les lieux de rencontre (réunions publiques et permanences).